

République française

Département de la Loire

COMMUNE D'ESTIVAREILLES

Séance du 20 août 2021

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 12/08/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt août l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Colette FERRAND

Présents : 13

Présents : Sophie ABLONDI, Jean-Paul BARD, Jean-Pierre BARD, Pierre BARTHELEMY, Jean-Marc BEYSSAC, Claudius BLANC, Fernand BUY, Michel CANET, Eglantine CHARBONNEL, Kévin COURTINEL, Colette FERRAND, Thierry GIRAUDON, Magali PERRIER

Votants: 14

Pour: 14

Contre: 0

Représentés: Jean-Michel PITIOT par Thierry GIRAUDON

Abstentions: 0

Excusés: Sofiane GHILAS

Absents:

Secrétaire de séance: Thierry GIRAUDON

Objet: Tarifs local randonneurs et gîtes - DE_042_2021

? Madame le Maire propose de réviser les tarifs des gîtes à compter du 1^{er} septembre 2021 de la façon suivante :

TARIF à la SEMAINE	GITE N°1	GITE N°2
Jun	200,00€	210,00€
Juillet – Août	250,00€	270,00€
Septembre	200,00€	210,00€
Hors saison	150,00€	165,00€
Vacances scolaires	200,00€	210,00€

- + taxe de séjours en vigueur
- + consommation d'électricité (avec relevé de compteur)
- + consommation eau (avec relevé de compteur)

TARIF au MOIS	GITE N°1	GITE N°2
En résidence principale	370,00€	390,00€
En résidence secondaire	280,00€	300,00€

- + taxe de séjours en vigueur
- + consommation d'électricité (avec relevé de compteur)
- + consommation eau (avec relevé de compteur)

A la nuitée (de 17h à 10h le lendemain) : 25,00€ par personne + taxe de séjour en vigueur

Au-delà de 4 personnes : forfait de 100€ + taxe de séjour en vigueur

Un forfait de nettoyage est proposé pour 35,00€.

? Madame le Maire suggère de fixer aussi les tarifs du nouveau local randonneurs. Elle propose de mettre un tarif unique de **18,00€ par personne** + taxe de séjour en vigueur.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs des gîtes
- **APPROUVE** le tarif du local randonneur

Ont signés au registre tous les membres présents.

Fait à Estivareilles, le 02 septembre 2021

Le Maire Colette FERRAND

